

Bulletin d'histoire politique

L'«habitant canadien-français», version saguenayenne: un caillou dans l'identité québécoise

À propos de Quelques arpents d'Amérique

Gérard Bouchard



Volume 5, Number 3, Summer 1997

Mémoire et histoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063619ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063619ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bouchard, G. (1997). L'«habitant canadien-français», version saguenayenne: un caillou dans l'identité québécoise : à propos de Quelques arpents d'Amérique. *Bulletin d'histoire politique*, 5(3), 9–23. <https://doi.org/10.7202/1063619ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1997

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

**L' « habitant
canadien-français »,
version saguenayenne :**
un caillou dans
l'identité québécoise

À propos de *Quelques arpents d'Amérique*.

•••

Gérard Bouchard, directeur IREP
Institut interuniversitaire de recherches sur les populations
Université du Québec à Chicoutimi

Ce texte commente quelques résultats d'une recherche réalisée au cours des vingt dernières années sur les caractères et l'évolution de la paysannerie saguenayenne entre 1838 et 1971, recherche qui vient de donner lieu à la publication d'un ouvrage-synthèse(1). En une vingtaine de chapitres, l'ouvrage reconstitue la dynamique du peuplement et ses paramètres sociaux, la formation et les structures de l'économie, les paramètres économiques et culturels de la fécondité et de son déclin, les caractéristiques de la famille et les modalités de sa reproduction. Toutes ces analyses sont conduites dans une perspective diachronique — ce qui pose le problème du changement — et sont assorties de dimensions comparatives (avec le Canada anglais, les États-Unis, la France) qui permettent de relativiser les résultats saguenayens. Nous insisterons tout particulièrement sur ces deux derniers aspects; ils conduisent à remettre en question un certain nombre de représentations de la

société rurale canadienne-française qui ont nourri l'identité collective depuis le milieu du 19^e siècle. Ils fournissent aussi matière à réflexion sur l'évolution récente de l'historiographie québécoise.

Nos travaux, nourris des données du fichier de population BALSAC, poursuivaient les trois grandes idées de l'histoire sociale dans sa tradition originelle: a) saisir la totalité d'une société, dans ses composantes principales et dans leurs interactions, b) rendre compte du changement à l'échelle globale et microsociale, c) encadrer l'analyse de repères comparatifs.

I

LA PAYSANNERIE SAGUENAYENNE

Nous présentons d'abord rapidement la région du Saguenay et sa paysannerie, telle qu'elle s'est révélée au fil de notre enquête. Cette région éloignée a été ouverte à la colonisation à la fin des années 1830 par des immigrants venus de la région voisine de Charlevoix. Ces déplacements étaient surtout le fait de familles à la recherche de terres pour établir les enfants. L'occupation de l'écoumène régional fut complétée en un siècle, donnant lieu à la création de 65 paroisses rurales et d'une douzaine de petites villes. En gros, le peuplement progressa d'est en ouest, contournant le lac Saint-Jean dans le sens des aiguilles d'une montre. Durant cette période, la mobilité géographique fut très importante, d'abord à l'échelle interrégionale mais surtout dans le cadre intrarégional. La population totale s'est accrue principalement sous l'effet d'une très forte fécondité (une dizaine de naissances vivantes par famille complète jusqu'aux années 1930), les effectifs atteignant 5 300 habitants en 1852, 37 000 en 1901, 143 000 en 1941 et 285 000 environ en 1991. L'implantation de la grande industrie à partir de la fin du 19^e siècle (pâte et papier, aluminium, centrales hydro-électriques) a accéléré l'urbanisation; la part de la population urbaine (> 1 000 h.) était de 13,6 % en 1901, de 46 % en 1931 et de 71,3 % en 1971.

Au plan économique, les premières décennies furent caractérisées par une agriculture de subsistance, découlant des contraintes du défrichement. À partir de la décennie 1880 cependant, la plupart des exploitants agricoles se tournèrent vers l'élevage bovin et la culture des fourrages, en vue de la production laitière. Mais cette spécialisation n'entraîna pas une conversion intégrale au capitalisme agraire. Il est remarquable que la famille paysanne continuait de s'appuyer sur la pluriactivité, d'où elle tirait une grande partie

de son numéraire. Nous avons pu ainsi recenser au moins une douzaine de ces petits emplois hors ferme, qui représentaient autant de sources de revenus d'appoint pour l'habitant et qui étaient exercés parallèlement à l'agriculture ou durant la saison morte. L'une des principales consistait dans les travaux d'hiver dans les chantiers forestiers, le plus souvent au service de compagnies extrarégionales. Dans d'autres cas, on s'employait à des travaux de cueillette ou de fabrication, dont les produits étaient écoulés sur le marché extrarégional. Ce sont surtout les fils et les filles qui travaillaient à ces petits emplois dont ils remettaient les revenus à leurs parents. Ainsi, un système économique (pluriactivité), social (service familial) et culturel (éthique de la solidarité) s'est mis en place, faisant obstacle à la conversion intégrale au capitalisme et au plein essor de l'individualisme agraire. Nous avons qualifié ce système de *cointégration* dans la mesure où la famille paysanne a) un peu paradoxalement, s'assurait une certaine autonomie dans et par la pluralité de ses dépendances, b) servait en même temps le capitalisme extrarégional en lui fournissant une main-d'œuvre et des produits à bas coûts, c) entretenait continuellement des relations avec le marché mais s'en servait pour assurer sa reproduction à l'identique et ne se laissait pas vraiment absorber par la logique économique, sociale et culturelle du profit. Une réciprocité fonctionnelle originale s'instituait ainsi entre la famille retranchée et le capitalisme industriel, chacune assurant à même l'autre son intégration et sa croissance — selon une logique de *cointégration*. Ces mécanismes assuraient à la fois la spécificité de la société locale et son ouverture à des ensembles plus vastes.

En ce qui concerne plus précisément la famille paysanne, deux traits étaient au cœur de sa reproduction, soit l'abondance des terres disponibles et la fécondité élevée. Après s'être maintenue à une moyenne de 10 enfants environ depuis les débuts du peuplement, la dimension de la famille (complète) a commencé à fléchir chez les couples formés durant la décennie 1930. Comme il s'agissait d'une contraception d'arrêt, elle n'a commencé à se manifester qu'une quinzaine d'années plus tard. Quant à la disponibilité de la terre, rappelons que la saturation de l'espace agraire n'a été complétée qu'au milieu du 20^e siècle (et même au-delà, dans certaines aires marginales). Les traits essentiels du système de reproduction familiale peuvent être résumés comme suit:

1 - Le processus de transmission des avoirs familiaux était étalé sur quelques décennies et comportait diverses étapes (pouvant se superposer en partie), découpées en fonction de l'état du cycle familial et de la nature des biens transmis.

2 - Les formes ou modes de transmission et d'établissement étaient très diversifiés et assez imprévisibles: donation entre vifs, cession, don ou prêt d'argent, vente à prix réduit, de même que (mais beaucoup plus rarement) dot, testament, succession *ab intestat*. Plus de neuf fois sur dix, la transmission foncière empruntait des voies non successorales; en outre, dans la majorité des cas, les enfants étaient établis hors du vieux bien. C'est dire l'effort d'accumulation (à court terme) et d'expansion que la famille s'imposait, grâce au travail des enfants mais aussi en recourant au crédit.

3 - Dans l'ensemble, ce système de transmission se caractérisait par des tendances égalitaires reflétées, notamment, dans les efforts qui étaient déployés afin d'établir le plus grand nombre de fils, sans égard à leur rang de naissance. Cependant, on ne transmettait presque jamais de terre aux filles. Le système familial reproduisait sur ce point le modèle général de la société saguenayenne: la femme perdait dans le mariage la plus grande partie de son identité familiale pour adopter celle du mari; elle entrait aussi dans un système de rôles qui assignait à l'homme l'appropriation symbolique et juridique de la terre (ce qui ne veut pas dire que la femme était automatiquement exclue de sa gestion courante). Pour le père, l'idéal était d'établir le plus de fils possible et de marier ses filles à des garçons eux-mêmes établis.

4 - Le fait de pouvoir établir une proportion élevée de fils (pluriétablissement), comme caractéristique généralisée, semble être inhérent aux contextes de peuplement. Aux premières décennies du peuplement saguenayen, la proportion des fils établis (sur une terre) dans la famille moyenne était de l'ordre des trois quarts. Elle a décliné ensuite régulièrement, sous l'effet de la saturation des terroirs locaux. Elle était un peu plus élevée au sein des familles nombreuses. Mais le pluriétablissement était un phénomène généralisé. Il correspond à un système particulier de reproduction familiale que nous proposons d'appeler *système ouvert*. Le modèle suppose, pour la famille paysanne, une relative facilité à se reproduire non seulement à l'identique mais au multiple. Le modèle du *système clos*, qui est son contraire, se définit lui aussi par une reproduction à l'identique mais au singulier: un seul enfant est établi, ordinairement comme successeur sur l'exploitation principale; les autres enfants exercent d'autres métiers: c'est la reproduction dans la différence.

5 - Ce système avait aussi son envers et ses revers. En effet, des difficultés, des abandons, des ruptures entravaient la reproduction familiale à un degré qu'on ne saurait tenir pour négligeable. De 10 % à 15 % des couples n'arrivaient à établir aucun fils. Le destin des enfants non établis était dans l'ensemble moins enviable que celui des paysans. Un peu plus du quart des couples étaient rompus par le décès avant leur 30e année d'union, ce qui restreignait le pluriétablissement. Des inégalités s'introduisaient aussi entre les aînés et les cadets, entre les frères et les sœurs.

6 - Indépendamment des tensions et conflits (nombreux, souvent durables) qui agitaient la famille paysanne, ce mode de reproduction supposait une interdépendance de fait et une sorte de pacte de solidarité entre parents et enfants dans lequel s'inscrivait ce que nous avons appelé le service familial. En retour des avantages que ces derniers (surtout les garçons) recevaient au moment de se marier, ils se devaient d'apporter à la famille une importante contribution sous forme de main-d'œuvre ou de numéraire, et ce pendant les 10-12 ans qui s'écoulaient entre leur retrait de l'école et leur mariage. En outre, que la famille soit sédentaire ou mobile, il était d'usage que la majorité des enfants s'établisse à proximité. Cette règle était à l'origine d'une grande partie de la mobilité intrarégionale chez les enfants ou chez les parents. Ainsi, une forme mitigée de service familial se prolongeait au-delà du mariage.

7 - Enfin, parmi les traits les plus remarquables de ce système ouvert, on retiendra sa faculté de réaliser une sorte de synthèse des trois systèmes européens reconnus au 19e siècle par Frédéric LePlay, dans la mesure où il réunit des caractéristiques qu'on aurait pu croire incompatibles: établir le plus grand nombre d'enfants (système de la famille égalitaire, nucléaire), assurer la continuité de la lignée (système de la famille-souche), préserver la solidarité du groupe familial (type communautaire). Il semble qu'on doive trouver la clef de cette polyvalence dans la jonction entre des orientations socioculturelles héritées des vieux habitats laurentiens (par exemple, l'éthique familiale) et les impératifs de l'adaptation aux fronts pionniers.

II LES APERÇUS COMPARATIFS

Pour bien mettre en perspective les traits et orientations de ce système de reproduction familiale, nous avons procédé à des analyses comparatives dans trois directions. Le premier exercice a porté sur la reproduction de la famille urbaine au Saguenay. Dans l'ensemble, du point de vue de l'orientation des pratiques de transmission, il est certain que les tendances égalitaires déjà relevées dans la paysannerie saguenayenne avaient cours aussi au sein des familles ouvrières urbaines. En fait, elles s'y trouvaient même accentuées parfois, dans la mesure où, à la limite, tous les biens pouvaient y être monnayés pour faire ensuite l'objet d'un partage arithmétique entre les enfants. Ceci n'était guère praticable en milieu paysan, où la terre familiale (le «vieux bien») prenait une valeur symbolique et devait autant que possible demeurer dans la famille, qui se voyait ainsi perpétuée. Au chapitre des ressemblances avec le modèle paysan saguenayen, il faut ajouter l'âge au mariage, la faiblesse des dots, la réplique de la famille-souche en vertu de laquelle un enfant successeur recevait le bien principal (en l'occurrence la maison), à charge pour lui — ou pour elle — de prendre soin des parents vieillissants. Le système urbain reproduisait d'une autre manière le modèle paysan en ce qu'il faisait une large place, lui aussi, à l'entraide, à la coresidence, à une sorte de service familial qui liait les enfants à leurs parents même après le mariage.

Dans un deuxième temps, la comparaison a porté sur le reste du Québec, sur le Canada anglais (principalement l'Ontario) et sur les États-Unis (surtout l'est et le centre). Cet exercice a conduit à la conclusion que, là aussi, les contextes de peuplement ont donné lieu à des formes de reproduction familiale (en y incluant tous les paramètres déjà évoqués: démographiques, économiques, socioculturels) très analogues au système ouvert saguenayen. Cela étant dit, nous ne pensons pas que les forts éléments de similitude puissent être imputés à des paramètres écologiques liés d'une manière déterministe et communs aux terroirs neufs. Les familles pionnières étaient attirées sur les fronts de peuplement par la possibilité que ceux-ci offraient d'établir plusieurs enfants. Inversement, dans ces contextes de défrichement, la famille nombreuse représentait un avantage parce qu'elle était la source d'une main-d'œuvre non salariée. De même, la solidarité familiale se fondait sur une mutualité d'intérêts: en retour de leur contribution à l'expansion du bien foncier, la majorité des enfants se voyaient octroyer les moyens de s'établir (directement ou non) au moment du mariage. Ces interactions favorisaient la prédominance du ménage nucléaire; mais elles ne la déterminaient pas car celle-ci était tout autant l'effet d'un choix culturel où s'affir-

mait une forme d'individualisme paysan. La famille contenait ainsi son propre principe d'expansion territoriale, servi par le terroir neuf et concrétisé dans des stratégies de migration intrarégionale (*réallocation*). Quant aux tendances égalitaires, elles s'enracinaient en partie, à coup sûr, dans la culture familiale, et en partie aussi dans l'interdépendance de fait où se trouvaient tous les membres de la famille. Dans l'ensemble, il serait imprudent de pointer un facteur en particulier qui aurait tenu un rôle-clé dans ce système. Certes, l'existence de terres disponibles y pesait lourd; par exemple, elle permettait aux tendances égalitaires de mieux s'exprimer: au lieu de devoir diviser l'exploitation principale, on pouvait s'employer à en assurer l'expansion et à répartir les ajouts. Mais ici même, l'action d'autres facteurs essentiels, culturels en l'occurrence, était toujours présente, telle la volonté — qui n'a toujours pas été vraiment bien expliquée — de se reproduire en grand nombre, ou l'idéal (imparfaitement concrétisé, certes) de partage entre les enfants. Il faut donc se garder ici d'un mécanisme réducteur qui aplanit les questions plus qu'il ne les éclaire.

Le troisième volet comparatif portait sur la France des 17^e et 18^e siècles, d'où sont venus principalement les fondateurs de la société québécoise, avant 1760. Il s'agissait pour nous de déterminer dans quelle mesure ces immigrants ont pu implanter en Nouvelle-France un modèle de transmission familiale qui aurait été l'ancêtre des pratiques de reproduction des 19^e et 20^e siècles. Autrement dit: dans quelle mesure l'égalitarisme saguenayen ou même québécois (avec toutes les réserves qu'il convient d'apporter à ce terme), trouve-t-il son origine dans des coutumes de la vieille France? Les résultats de la comparaison peuvent être résumés comme suit. D'abord, la mosaïque française des systèmes de transmission familiale s'avère d'une telle diversité qu'en l'une ou l'autre de ses parties, il semble qu'il est toujours possible de déceler, à des degrés divers, des traits ou figures qui rappellent les terroirs québécois, à l'état saturé ou non — bien qu'on ne retrouve dans aucune région française la réplique intégrale des structures décrites pour le Québec, ce qui atteste en définitive leur spécificité. Dans l'ensemble, comme nous l'avons indiqué, on est amené à considérer d'un œil assez critique l'hypothèse voulant que la variable géographique (entendons: les terroirs neufs ou un faible rapport hommes/terre) ait à elle seule suscité dans la vallée du Saint-Laurent et dans les régions périlauréniennes une logique de reproduction familiale vraiment nouvelle par rapport aux grands systèmes français. À vrai dire, on relève, par rapport au Québec, de nombreuses variantes et des différences de degré, souvent importantes, plutôt que de véritables différences de nature. La donnée la plus concluante à cet égard consiste dans l'association, observée dans plusieurs régions françaises, entre l'égalitarisme le plus strict et des den-

sités démographiques (ou taux de saturation) extrêmement élevées. À un moindre degré, c'est aussi l'existence, attestée çà et là, de certaines formes de pluriétablissement en terroir plein. Ces deux figures ne sont donc pas tout à fait spécifiques aux pays de peuplement et elles obligent à relativiser l'influence du facteur géographique sur la forme de la reproduction familiale. C'est un point qu'on peut considérer comme acquis: les systèmes observés ne s'ordonnent pas rigoureusement selon un clivage terroirs neufs/terroirs pleins ou, plus généralement, un clivage Québec/France; mais le Québec offre une forme particulière d'égalitarisme, qui s'ajoute à toutes les formes qui ont déjà été répertoriées dans l'Est, le Centre et l'Ouest de la France.

III LE CHANGEMENT SOCIAL

Ce dernier thème renvoie à deux volets principaux. Le premier a trait à la reproduction familiale et à la nature des changements entraînés par la saturation du terroir saguenayen: quelle réponse les familles ont-elles apportée à la rareté de la terre qui, progressivement, a compromis le pluriétablissement? A-t-on vu s'accroître les inégalités dans la transmission des avoirs, la continuité de l'exploitation l'emportant sur les intérêts de la parentèle? Ou a-t-on vu plutôt les tendances égalitaires se perpétuer au gré de nouvelles stratégies? Le second volet concerne le rôle de la saturation du sol dans le calendrier et l'intensité des transformations survenues dans l'ensemble de la société paysanne, en particulier dans les comportements démographiques. A-t-elle constitué le moteur principal de cette évolution — comme le suggèrent les thèses néomalthusiennes — ou faut-il n'y voir qu'une cause parmi d'autres? À cet égard, tout porte à croire que la dynamique de la reproduction familiale elle-même a été un important vecteur de changement. Nous nous sommes demandé en particulier dans quelle mesure elle a pu être mise en échec par la saturation de l'espace cultivable, favorisant ainsi un réarrangement de l'économie, des relations sociales, des modèles culturels et des comportements démographiques.

Chacune à sa façon, ces questions posent le problème du changement dans l'histoire récente de la société québécoise. On sait que ce thème a déjà retenu l'attention de nombreux chercheurs. Dans l'esprit de la plupart, on peut dire que les bouleversements de la décennie 1960 — identifiés à la Révolution tranquille — ont suscité une double interrogation portant sur a) l'agencement des causes qui les ont provoqués et b) les raisons pour lesquelles ils ne sont pas survenus plus tôt. Or, notre enquête nous met en mesure de jeter un nouvel éclairage sur ce dossier, en formulant les questions

dans le cadre régional, en particulier la question de la chronologie des changements ordinairement associés à la Révolution tranquille et concentrés dans les années 1960.

Une conclusion se dégage clairement de nos analyses: la thèse néomalthusienne ou écologique (Yasuba, Hajnal, Easterlin, Forster et Tucker...) ne se vérifie pas au Saguenay. Par exemple, le calendrier de la saturation des espaces agraires et celui de la diffusion de la contraception sont tout à fait discordants; des aperçus à l'échelle microlocale (microrégions, regroupements municipaux) montrent que l'une tantôt précède l'autre de quelques décennies, et tantôt lui succède, là encore avec des intervalles souvent prolongés. Cela dit, il est certain que, pour la famille et l'économie paysanne saguenayenne, la fin du peuplement a constitué un important traumatisme: il n'était plus possible désormais de résorber les «surplus» générationnels dans une expansion territoriale. Du coup, le pluriétablissement devenait un phénomène coûteux et exceptionnel, qui ne pouvait plus être réalisé qu'en réaménageant la structure de la propriété dans une aire donnée. Dans ces conditions, la paysannerie s'est trouvée en déséquilibre, déstabilisée, forcée de redéfinir ses stratégies de reproduction pour s'adapter à de nouvelles contraintes, à un nouvel environnement: ce fut le passage de la cointégration à l'intégration. La reconversion a d'abord porté sur l'économie agricole et sur les pratiques d'établissement. À propos de ces transformations, il est possible d'établir un rapport de causalité assez direct avec la saturation de l'écoumène. Mais au-delà, pour tout ce qui touche les changements sociaux et culturels, il en va autrement.

À l'aide du fichier BALSAC et de quelques sources auxiliaires, nous avons pu reconstituer, à l'échelle décennale et pour la période 1842-1971, l'évolution de 26 variables démographiques, sociales et culturelles (célibat définitif, structure des ménages, mariages endogames, mariages consanguins, alphabétisation, pratique religieuse, conceptions pré-nuptiales, modèles de prénomination, etc.). La confrontation de ces 26 trames ne fait pas apparaître de régularités révélatrices d'un modèle simple. Certaines variables ou indicateurs ne montrent pas de changement durant toute la période. En d'autres cas, les changements paraissent épouser le calendrier de la saturation mais, en fait, ils commencent bien avant, ou bien ils surviennent en même temps dans toutes les microrégions, indépendamment de leur ancienneté ou de leur degré de saturation. Certains changements sont postérieurs à la saturation ou surviennent bien tardivement. Dans d'autres cas aussi, il semble y avoir concordance mais les changements affectent d'abord des microrégions peu ou moins saturées, ou bien ils se modulent à peu près sur des transfor-

mations qui affectent aussi l'ensemble du Québec (scolarisation, mariages consanguins, baisse du recrutement religieux). Finalement, les seuls indicateurs dont la chronologie semblerait correspondre un tant soit peu à celle de la saturation demeurent peu convaincants, soit parce qu'ils bougent très peu, soit parce qu'ils entretiennent des rapports bien lointains avec les pressions agraires (mariages consanguins, recrutement religieux...). Et quoi qu'il en soit, ces mêmes indicateurs accusent par ailleurs diverses discordances. Il en ressort toutefois nettement qu'à l'échelle de cette région, des changements sociaux et culturels très importants sont survenus dès les décennies 1920 et 1930, donc bien avant la Révolution tranquille (pour un, l'indice du recrutement sacerdotal et religieux fléchit dès après 1930).

Toutes ces données ont été soumises à une analyse statistique de régression multiple qui a fait ressortir la prédominance générale des facteurs culturels (alphabétisation, religion) sur les facteurs matériels (écologiques et économiques).

Ajoutons une autre remarque, à caractère général, sur les modalités du changement, pour souligner la pluralité des trames et des calendriers entre lesquels il se segmente, et ce même au sein de dimensions présumées homogènes (par exemple les comportements démographiques, ou encore l'univers religieux). Les changements semblent en effet progresser en ordre dispersé, selon des déphasages qui font douter de l'existence d'un moteur principal qui ordonnerait ce déploiement. Dans ces conditions, on soupçonne plutôt diverses actions combinées, de l'intérieur et de l'extérieur, qui se mêlent dans des interactions assez aléatoires et difficilement prévisibles. D'où la nécessité de relancer la réflexion sur de nouvelles bases.

À un premier plan, nous cherchions un modèle qui puisse rendre compte d'abord de la persistance de la fécondité élevée jusqu'aux lendemains de la Crise, puis de son déclin à partir de la décennie 1940 (chez les couples paysans mariés en 1930-1939). Le modèle devait en outre fournir une interprétation de l'ensemble des transformations collectives observées à partir des années 1920, ce qui semblait postuler que tous ces changements procédaient d'une même dynamique. Nous avons écarté ce postulat. En effet, il semble plutôt que divers processus internes, locaux, ont combiné leurs actions avec des évolutions externes, en plus de devoir composer avec d'importants traumatismes conjoncturels. Le recours à un modèle composite devenait inévitable. Cela dit, on pourrait qualifier de social le modèle hybride que nous avons mis de l'avant, dans la mesure où il confère un rôle très important au groupe familial, comme lieu de sociabilité, et à ses prolongements communautaires, mais dans la mesure aussi où il fait appel à toutes les com-

posantes du social, entendu ici au sens très large, comme le veut précisément la tradition de l'histoire sociale.

Le cadre de cet essai ne permet pas de rendre dans le détail les composantes de ce modèle. On voudra bien consulter à ce sujet le Chapitre XIX de notre ouvrage.

IV RÉFLEXIONS HISTORIOGRAPHIQUES

Par divers chemins, ces *Quelques arpents d'Amérique* conduisent à reconsidérer la façon dont, pendant plus d'un siècle, le Québec s'est représenté à la fois son passé et son présent. S'agissant d'abord de la période récente, un commentaire s'impose sur le stéréotype de la Révolution tranquille, ce condensé de changement social pris en charge par de nouvelles élites technocratiques qui, en une ou deux décennies, auraient promu le Québec traditionnel au rang de société moderne — tout en veillant aussi à leur propre promotion. Les données saguenayennes confirment une réinterprétation qui fait depuis quelque temps son chemin: ces transformations institutionnelles ne sont pas survenues sans avertissement; il faut y voir au contraire l'aboutissement d'évolutions en profondeur dans les structures sociales et dans les mentalités, dans les campagnes comme dans les villes. L'exemple saguenayen montre en effet que, dès la décennie 1920, des changements importants étaient en cours. En outre, une forte motivation à faire instruire les enfants était présente chez les exclus du terroir, en particulier dès après la Crise, la construction d'une école étant alors saluée au même titre qu'une nouvelle route ou même un hôpital. Dans une région comme le Saguenay, on peut parler, à ce propos, d'une génération sacrifiée qui a assuré la difficile transition de la campagne vers la ville et qui peut être considérée comme un vecteur important de la modernisation. C'est cette génération qui a le plus souffert de la scolarisation minimale qui avait été la norme jusque-là, et c'est elle qui, indirectement, a rendu possibles les tendances qui allaient s'exprimer avec éclat dans les réformes institutionnelles des années 1960. Il n'y aurait guère de risque à étendre cet énoncé à l'ensemble des Québécois issus de familles modestes qui sont arrivés à l'âge adulte à l'époque de la Crise. On peut faire l'hypothèse que ces changements, qui correspondaient à des besoins criants, étaient vaguement souhaités depuis longtemps à la base; c'est au sommet de la société que des résistances se manifestaient. La Révolution tranquille, dirons-nous: ce rendez-vous collectif où le peuple avait sans doute précédé une bonne partie de ses élites.

À un plan plus général, nos comparaisons avec le Canada anglais et les États-Unis nous ont amené à relever de nombreuses ressemblances là où on aurait attendu des différences, sinon carrément des contraires. En fait, voulant retrouver dans son environnement quotidien l'image de l'habitant canadien-français (ce que d'autres appellent parfois le Québec «profond»), c'est plutôt l'américanité — au sens continental — que nous avons rencontrée. En conséquence, il semble qu'il faille désormais récuser les stéréotypes et les dichotomies simplificatrices ou erronées à l'aide desquels on a traditionnellement caractérisé le Canadien français et l'Anglophone — en particulier l'Américain: le premier était dit sédentaire, communautaire, religieux; il avait beaucoup d'enfants, restait attaché à la petite ferme familiale qu'il exploitait d'une manière traditionnelle et pratiquait l'autosubsistance; enfin, la famille était son premier univers de référence dans la plupart de ses activités. À l'opposé, l'Américain était individualiste, mobile, libre penseur et matérialiste; il était ennemi de la famille nombreuse, pratiquait une agriculture progressiste caractérisée par la grande exploitation, en accord avec l'esprit capitaliste... Nous pensons que tous ces traits doivent être retouchés d'une manière ou d'une autre: certains sont tout simplement contraires à la réalité (ex.: la sédentarité du Canadien français, l'Américain irréligieux), d'autres sont donnés à tort comme spécifiques au Québec (ex.: la fécondité élevée, l'importance du groupe familial, l'esprit communautaire, la petite ferme familiale), d'autres enfin sont grossis pour être mis artificiellement en opposition (le Canadien communautaire versus l'Américain individualiste — il y avait, en réalité, beaucoup d'individualisme dans les campagnes québécoises et beaucoup de communautarisme dans les campagnes états-uniennes).

Ces constatations mènent à la conclusion que, durant un siècle au moins (disons: du milieu du 19^e au milieu du 20^e), les Québécois se sont donné de fausses représentations d'eux-mêmes; on serait même tenté de dire qu'ils ont vécu sous une fausse identité. Comment en sont-ils venus là? Nous avons tenté de montrer ailleurs(2) qu'il faut y voir un héritage de l'échec des insurrections de 1837-1838 et des réprimandes constitutionnelles qui ont suivi: la plus grande partie des élites ont alors renoncé au projet politique et social du Québec, pour se regrouper autour d'un projet essentiellement culturel défini en termes de conservation et de survivance et qui était la mise en forme d'une grande inquiétude collective. Deux paramètres allaient arbitrer cette orientation: a) l'avenir était projeté en forme de fidélité aux racines (réflexe qui peut surprendre un peu chez une collectivité neuve...) et à la mère patrie, b) l'américanité — c'est-à-dire la découverte du continent et tout ce qu'on pouvait en tirer de surprises, d'inventions, de renouvellement, de ruptures, de négation du passé — devenait pour plusieurs la mère de toutes les

appréhensions. Après 1840, une nouvelle culture québécoise a été progressivement élaborée sur ses bases, alimentée principalement par le paradigme de la survivance (la vieille tradition française) et par un refus de l'américanité (symbolisée principalement par les États-Unis). C'est sur cet arrière-plan que nous avons essayé de comprendre la construction d'une identité canadienne-française.

Parmi l'ensemble des traits et initiatives qu'on peut faire dériver de ces prémisses, il y a bien sûr tout le discours anti-états-unien et la volonté de se distancer de cette civilisation anglophone qui ne cessait de séduire les classes populaires. D'où une quête de différences à priori qui a abouti à travestir l'autre et soi-même en les opposant. Ne serait-il pas utile désormais, et pour un temps, d'inverser la démarche et de se montrer attentif d'abord aux ressemblances? Les véritables spécificités québécoises — à supposer que l'on continue à s'y intéresser — n'en ressortiront que mieux en fin de compte. Car l'exercice, on l'aura compris, n'a pas pour but d'occulter les différences (ceci ne mènerait nulle part) mais simplement de mieux les situer(3). Retenons de tout cela que, pour les sciences sociales au Québec, il y a un peu de ménage à faire dans les vieilles représentations identitaires. En un sens, il ne se trouve là rien de neuf: n'est-ce pas le travail de l'historien et du sociologue, en particulier, que de soumettre les représentations collectives à un constant réexamen qui relève de la fonction critique?

À première vue, ce travail critique peut s'apparenter à ce qu'on appelle désormais (à la suite de Ronald Rudin) l'historiographie «révisionniste» qui s'est déployée au Québec depuis quelques décennies(4). Mais à première vue seulement car, en réalité, les deux démarches obéissent à des ressorts spécifiques. Le courant historiographique visé par Rudin (et incarné par des auteurs comme Linteau, Robert, Durocher, Wallot, F. Roy, Courville, Young, Dickinson et d'autres) est largement inspiré par un paradigme moderniste qui conduit à affranchir le passé québécois de la problématique nationaliste traditionnelle. Les classes sociales, l'économie, l'espace, la démographie sont désormais au cœur de l'analyse et les représentations qui s'en dégagent imposent un autre cadrage, une autre chronologie, un autre questionnaire. Dans la réinterprétation qui en résulte, le Québec prend sa place sur le continent américain et sa trame historique n'est plus réduite à celle de la nationalité ou de l'ethnicité. Une grande partie de ces réaménagements scientifiques, il importe de le souligner, est associée à l'essor de l'histoire sociale au Québec et aux changements qu'elle a introduits dans la manière de reconstituer le passé. Mais il s'y ajoute une volonté de restauration et de rattrapage, un souci de donner à la société québécoise une image *moderne*, de

l'amputer de tout ce qui la faisait paraître en retard sur ses voisines, ou de ce qui la rendait exceptionnelle sous le rapport des idéologies, de la religion, des comportements démographiques, du développement économique, de la croissance urbaine, etc. Avec le temps, ce courant historiographique a accredité une *vulgate*, selon laquelle le Québec n'était pas en retard, il n'a pas tourné le dos aux idées libérales, il n'était pas dominé par le clergé, il a suivi le rythme de l'urbanisation nord-américaine, il a adopté la rationalité capitaliste, son évolution n'était pas déterminée par des facteurs culturels, et le reste.

Au plan scientifique et culturel, l'apport de l'historiographie moderniste fut considérable et il est difficile de remettre en cause sa pertinence dans le contexte québécois. Ce travail de mise à jour et de redéfinition doit être salué et il faut tenir pour secondaires les lacunes ou les débordements auxquels il a pu donner lieu. En même temps, on doit reconnaître aussi que le paradigme qui l'a inspirée a peut-être livré l'essentiel de sa substance, que son potentiel novateur s'est un peu usé, qu'il est sorti de sa phase pionnière. En s'institutionnalisant, il a établi une direction, un style, sinon un certain conformisme, et il s'offre désormais lui-même (c'est en quelque sorte le prix de son succès) à la contestation et à son dépassement(5).

Parmi les autres parcours qui se dessinent ou qu'on peut concevoir, l'un procède (lui aussi) de l'essor de l'histoire sociale. Il s'articule, d'une façon générale, à la fonction critique que la science historique doit exercer à l'égard des représentations collectives élaborées par les élites du pouvoir et destinées à conforter leurs orientations. Sous ce rapport, l'histoire sociale, grâce à ses procédés d'objectivation, représente un recours très efficace. Mais l'histoire comparative en offre un deuxième, tout aussi puissant, qui valide et enrichit le premier, en amenant une société à se considérer dans le miroir d'une autre. Traditionnellement, l'historiographie québécoise a souffert d'être trop collée à son sujet et elle a très peu pratiqué ce deuxième recours jusqu'à maintenant. Il presse désormais de soumettre le passé québécois à la mise en perspective, à la relativisation et à l'objectivation qu'offre la comparaison. Celle-ci promet en effet de renouveler le questionnaire de l'historien en faisant percevoir d'autres possibles issus de situations pourtant semblables, en montrant de l'universel là où on avait vu des singularités, en révélant des pans du passé que la mémoire collective avait maintenus dans l'ombre, en rendant problématiques des évolutions qu'on avait tenues pour acquises, bref en élargissant le champ de vision, d'imagination et d'interrogation du scientifique.

À leur façon, nos travaux sur la société rurale saguenayenne illustrent cet énoncé. C'est en effet l'exercice comparatif qui nous a fait découvrir des traits, des figures continentales là où nous cherchions à préciser l'image du Canadien français «authentique»(6).

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Gérard Bouchard (1996), *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*. Montréal, Boréal, 635 pages.
2. Gérard Bouchard (1990), «L'historiographie du Québec rural et la problématique nord-américaine avant la Révolution tranquille. Étude d'un refus», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, v. 44, no. 2 (automne), pp. 199-222; Gérard Bouchard (1993), «Une nation, deux cultures. Continuités et ruptures dans la pensée québécoise traditionnelle (1840-1960)», dans Gérard Bouchard (dir.), avec la collaboration de Serge Courville, *La construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française*, Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval, pp. 3-47; Gérard Bouchard (1995), «Le Québec comme collectivité neuve. Le refus de l'américanité dans le discours de la survivance», dans Gérard Bouchard et Yvan Lamonde (dir.), *Québécois et Américains: La culture québécoise aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Fides, pp. 15-60. Voir aussi: Gérard Bouchard (1996), «Entre l'Ancien et le Nouveau Monde: Le Québec comme population neuve et culture fondatrice». Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 56 pages (Conférence Charles R. Bronfman en Études canadiennes).
3. Nous en donnons plusieurs exemples dans les textes signalés aux notes 1 et 2.
4. Voir Ronald Rudin (1992), «Revisionism and the Search for a Normal Society: A Critique of Recent Quebec Historical Writing», *The Canadian Historical Review*, v. LXXIII, no. 1 (mars), pp. 30-61. Cet article a été traduit en français: «La quête d'une société normale: critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec», *Bulletin d'histoire politique*, v. 3, no. 2 (1995), pp. 9-42.
5. Sur tout ce qui précède, nous renvoyons le lecteur à notre commentaire: Gérard Bouchard (1990), «Sur les mutations de l'historiographie québécoise: les chemins de la maturité», dans Fernand Dumont (dir.), *La Société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pp. 253-272.
6. Précisons que l'IREP, dans ses trois volets d'analyse, s'est vigoureusement engagé sur cette voie comparative, par le biais de sa problématique des populations ou collectivités neuves. Ainsi, la réflexion sur le Québec glisse naturellement vers l'américanité, c'est-à-dire le Nouveau Monde. Mais cette perspective doit encore être élargie pour inclure toutes les sociétés créées dans les derniers siècles à même une migration intercontinentale en provenance de l'Europe (Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud...). On accède de la sorte à la notion de collectivités neuves ou de cultures fondatrices, qui ouvre pour le Québec un champ de comparaison très riche. En ce qui concerne la dimension socioculturelle, l'étude pour ainsi dire «verticale» des rapports métropoles/ colonies se double ainsi d'une analyse «latérale» intercoloniale.